

## CONVENTION CDC-DOMOFRANCE

Dernière mise à jour : 01-10-2014

Le bailleur social Domofrance lève 610 millions d'euros pour investir

ESH aquitaine et la Caisse des Dépôts ont signé une convention pluriannuelle de partenariat pour la période 2014-2016. Objectif : intensifier la production de nouveaux logements sociaux dans la région bordelaise et lancer des opérations de construction en Ile-de-France

Le directeur régional de la Caisse des Dépôts en Aquitaine, et le DG de Domofrance, ESH, ont signé, le 24 septembre une convention pluriannuelle de partenariat pour la période 2014-2016, en présence d'Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe du groupe Caisse des Dépôts et directrice des fonds d'épargne. Les partenaires prolongent ainsi leur engagement commun en faveur de l'intensification de la production de nouveaux logements sociaux sur le territoire aquitain et actent l'accompagnement de la nouvelle activité de production de Domofrance en territoire francilien.

La Caisse des Dépôts s'engage, via cette convention, à apporter, en réponse aux besoins des territoires et à la demande des pouvoirs publics, un soutien financier et son expertise à Domofrance dans sa contribution active au plan national de relance du logement et à la politique de la Communauté Urbaine de Bordeaux (C.U.B.) en matière de développement de l'offre de logements (opération 50 000 logements). Cet investissement contribuera à l'accélération de la production de logements neufs dans les zones tendues de l'Aquitaine et de la métropole parisienne. Un patrimoine de 23 000 logements

Premier bailleur aquitain, Domofrance possède, à fin 2013, un patrimoine de plus de 23 000 logements. Le plan d'investissement à moyen terme de Domofrance fait état d'une politique de développement ambitieuse via une offre nouvelle de logements conséquente et d'une politique d'entretien et de maintenance soutenue de l'ensemble de son patrimoine.

Domofrance prévoit ainsi de construire 4 361 nouveaux logements familiaux et de réhabiliter 2 167 logements sur la période 2014-2016, soit un investissement global sur cette période de plus de 915 millions d'euros.

Pour accompagner ce fort développement, la Caisse des Dépôts, partenaire historique de Domofrance, a déjà mobilisé 120 millions d'euros de prêts sur fonds d'épargne et mobilisera 490 millions supplémentaires, soit un engagement total de 610 millions d'euros durant la période 2014-2016.

Les opérations de logement locatif social en Aquitaine de Domofrance seront garanties majoritairement par la Communauté Urbaine de Bordeaux, s'inscrivant ainsi dans une politique globale de développement de l'offre de logements de la CUB en partenariat avec les bailleurs et la Caisse des Dépôts.

Xavier Roland-Billecart et François Cornuz ont souligné l'impact social et économique de ces investissements, qui répondent aux besoins des habitants, tout en soutenant l'activité économique du BTP. Ce programme montre la volonté de Domofrance de répondre au mieux aux besoins du territoire en s'inscrivant dans le plan national de relance de l'habitat social avec l'appui de la Caisse des Dépôts.